



N° 17995-2019/2-ACTS/DJA

Date du : 30 juillet 2019

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances

**PJ** : un projet de délibération

### **I – Modifications à opérer dans divers organismes (articles de la délibération n° 33-2019 du 6 juin 2019)**

#### **- Commission consultative d'évaluation des charges (CCEC - art. 2)**

Mme Naïa WATEOU siège déjà au sein de cet organisme en tant que membre du congrès de la Nouvelle-Calédonie. Il est donc proposé de désigner un autre *élu de l'assemblée de la province Sud* pour représenter la collectivité dans cet organisme, en tant que suppléant à M. Philippe BLAISE.

#### **- Commission d'appels d'offres des marchés provinciaux (CAO-MP – art. 3)**

A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer Mme Marie-Jo BARBIER par M. Julien TRAN AP en tant que suppléant.

#### **- Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS – art. 25)**

Lors de sa séance publique en date du 18 juillet 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein de cet organisme Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA, titulaire, en remplacement de M. Vaimua MULIAVA. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien », il est proposé de procéder au remplacement de Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA par M. Petelo SAO.

#### **- Commission provinciale d'urbanisme commercial (CPUC – art. 31)**

Lors de sa séance publique en date du 6 juin 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein de cette commission Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA, titulaire et Mme Veylma FALAEO, suppléante. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien », il est proposé de :

- remplacer Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA par M. Petelo SAO en qualité de titulaire ;
- remplacer Mme Veylma FALAEO par Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA en qualité de suppléante.

#### **- Société d'économie mixte d'agglomération (SEM AGGLO – art. 33)**

A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer Mme Nadine JALABERT, à la commission d'attribution des logements, par M. Julien TRAN AP, en tant que titulaire.

**- Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC – art. 34)**

A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer Mme Nadine JALABERT, à la commission d'attribution des logements, par M. Julien TRAN AP, en tant que titulaire.

**- Agence rurale (art. 36)**

A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer M. Philippe MICHEL, au conseil d'administration, par M. Lionel BRINON en tant que titulaire.

**- Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF - art. 41)**

A la demande du groupe « l'Eveil Océanien », il est proposé de procéder au remplacement de Mme Veylma FALAEO, suppléante par M. Petelo SAO au sein du conseil d'administration de cet organisme.

**- Mutuelle des fonctionnaires (MDF - art. 61)**

M. Julien TRAN AP avait été désigné par l'assemblée pour représenter la collectivité au sein de l'assemblée générale, du conseil d'administration et de la commission de contrôle de la MDF. Toutefois, il apparaît à la lecture des statuts de l'établissement que le représentant de la collectivité doit être désigné sur « proposition du président de l'assemblée ». La directrice des ressources humaines, titulaire, et le chef du service de gestion du personnel et de la rémunération, suppléant, ayant été désignés par la présidente pour siéger à l'assemblée générale de la MDF, il n'y a pas lieu en l'espèce que l'assemblée désigne un remplaçant en assemblée à M. Julien TRAN AP. En effet, le conseil d'administration et la commission de contrôle sont une émanation de l'assemblée générale, et leurs membres sont désignés en interne.

**- Syndicat mixte des grandes fougères (SMGF - art. 71)**

A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer M. Jean KAYS, au conseil d'administration, par Mme Christiane VERGER-SARIDJAN en tant que suppléante.

**- Comité de l'emploi, de la formation et de l'insertion (CEFI - art. 73)**

Mme Léa TRIPODI siège déjà dans ce comité en tant que présidente de la commission intérieure de l'emploi et de la formation professionnelle. Il convient donc de la remplacer par un membre de l'assemblée, du groupe AEC, afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle. A la demande du cabinet, il est proposé de remplacer Mme Léa TRIPODI par M. Julien TRAN AP en tant que titulaire.

**- Conseil stratégique de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelles (CSEIFOP - art. 74)**

L'article R. 492-1 de la délibération n° 108/CP du 15 novembre 2018, relative à la gouvernance du secteur de l'emploi, de l'insertion, la formation et de l'orientation professionnelles prévoit que « le nombre de membres, titulaires et suppléants pour chaque collège est fixé par arrêté du gouvernement ». L'arrêté n° 2019-559/GNC du 12 mars 2019 fixant le nombre de membres et constatant la composition nominative du CSEIFOP prévoit en son article 1<sup>er</sup> la désignation d'un représentant de la province Sud. Par mail du 1<sup>er</sup> août 2019, il nous a été indiqué qu'il est attendu la désignation d'un titulaire *et d'un suppléant*, bien que ce ne soit pas explicitement formulé dans les statuts. A la demande du cabinet, il est proposé de désigner M ; Julien TRAN AP en tant que suppléant à Mme Naïa WATEOU.

**- Commission de validation des stages SAFIR (art. 76)**

Mme Léa TRIPODI siège déjà dans cette commission en tant que présidente de la commission intérieure de l'emploi et de la formation professionnelle. Il convient donc de la remplacer par un membre de l'assemblée,

du groupe AEC, afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle. A la demande du cabinet, il est proposé de désigner Mme Christiane VERGER-SARIDJAN, en tant que titulaire.

**- Mission d'insertion des jeunes (MIJ - art. 80)**

Mme Naïa WATEOU siège déjà à l'assemblée générale de la mission en tant que présidente de la commission intérieure du développement économique. Il convient donc de la remplacer par un membre de l'assemblée. A la demande du cabinet, il est proposé remplacer Mme Naïa WATEOU, à l'assemblée générale, par M. Julien TRAN AP, en tant que titulaire.

**- Collège de la Rivière Salée (art. 90)**

Lors de sa séance publique en date du 6 juin 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein du conseil d'administration de ce collège, Mme Veylma FALAEO, titulaire et Mme Maria Isabella LUTOVIKA, suppléante. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien » il est proposé de :

- remplacer Mme Veylma FALAEO par Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA en qualité de titulaire ;
- remplacer Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA par Mme Veylma FALAEO en qualité de suppléante.

**- Collège de Normandie (art. 92)**

Lors de sa séance publique en date du 6 juin 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein du conseil d'administration de ce collège, Mme Veylma FALAEO, titulaire suppléée par Mme Maria Isabella LUTOVIKA. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien » il est proposé de :

- remplacer Mme Veylma Falaeo par M. Petelo SAO en qualité de titulaire ;
- remplacer Mme Maria Isabella LUTOVIKA par Mme Veylma FALAEO en qualité de suppléante.

**- Commission consultatives de la tenue commune (art. 110)**

Lors de sa séance publique en date du 6 juin 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein de cet organisme Mme Veylma FALAEO, titulaire suppléée par Mme Maria Isabella LUTOVIKA. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien » il est proposé de :

- remplacer Mme Veylma FALAEO par Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA en qualité de titulaire ;
- remplacer Mme Maria Isabella LUTOVIKA par Mme Veylma FALAEO en qualité de suppléante.

**- Commission consultative des bourses – études supérieures ou spécialisées (art. 111)**

Lors de sa séance publique en date du 18 juillet 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein de cette commission M. Petelo SAO, suppléant de Mme Veylma FALAEO, en remplacement de M. Vaimua MULIAVA. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien » il est proposé de :

- remplacer Mme Veylma FALAEO par M. Petelo SAO en qualité de titulaire ;
- remplacer M. Petelo SAO par Mme Veylma FALAEO en qualité de suppléante.

**- Commission des sites et monuments historiques (art. 135)**

Lors de sa séance publique en date du 18 juillet 2019, l'assemblée de la province Sud a désigné au sein de cette commission Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA titulaire, en remplacement de M. Vaimua MULIAVA. A la demande du groupe « l'Eveil Océanien » il est proposé de procéder au remplacement de Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA par M. Petelo SAO, en qualité de titulaire.

**- Institut archéologique de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP - art. 138)**

Lors de l'assemblée de la province Sud en date du 6 juin 2019, seuls Mme Virginie RUFFENACH, titulaire, et M. Sylvain PABOUTY, titulaires avaient été désignés. Or, l'article 5 de l'arrêté n° HC/DIRAG n° 640 du 8 juillet 2009 autorisant la création du syndicat mixte IANCP, prévoit la désignation de « deux représentants de la province Sud désignés par l'assemblée ou leurs suppléants, dont au moins un en son sein ». Il est ainsi proposé de procéder à la désignation des deux suppléants. A la demande du cabinet, il est proposé de désigner M. Lionel PAAGALUA, pour suppléer Mme Virginie RUFFENACH, et de désigner Mme Inès KOUATHE pour suppléer M. Sylvain PABOUTY.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes désignations proposées en l'espèce.

**II – Tableau synthétique des désignations à opérer**

Organisme (articles de la délibération modificative)	Type de siège	Désignations actuelles des représentants de l'assemblée de la province Sud	Désignations des représentants de l'assemblée de la province Sud à opérer
Commission consultative d'évaluation des charges (CCEC) Art. 1		- titulaire : Philippe BLAISE - suppléant : Naïa WATEOU	- suppléant : Julien TRAN AP
Commission d'appels d'offres des marchés provinciaux (CAO-MP) Art. 2		Guy-Olivier CUENOT, titulaire, Naïa WATEOU, suppléante  Brieuc FROGIER, titulaire, Aniseta TUFÉLE, suppléante  Léa TRIPODI, titulaire, Marie-Jo BARBIER, suppléante  Veylma FALAE0, titulaire, Ithupane TIEOUE, suppléante	- suppléant : Julien TRAN AP
Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS) Art. 3		3 titulaires (membres APS) : - titulaire : Françoise SUVE - titulaire : Maria Isabelle SALIGA LUTOVIKA - titulaire : Sylvain PABOUTY	- titulaire : Petelo SAO
Commission provinciale d'urbanisme commerciale (CPUC) Art. 4		5 titulaires et 5 suppléants (membre APS) - titulaire : Alesio SALIGA - suppléante : Christiane SARIDJAN-VERGER  - titulaire : Maria Isabelle LUTOVIKA - suppléant : Mme Veylma FALAE0	- titulaire : Petelo SAO - suppléante : Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Marie-Line SAKILIA</li> <li>- suppléant : Inès KOUATHE</li> <li>- titulaire : Annie QAEZE</li> <li>- suppléant : Magalie MANUOHALALO</li> <li>- titulaire : Nicolas MTEZDORF</li> <li>- suppléant : Nina JULIE</li> </ul>	
Société d'économie mixte d'agglomération (SEM AGGLO) Art. 5	Commission d'attribution des logements	Titulaires : - Christiane SARIDJAN-VERGER - <a href="#">Nadine JALABERT</a> - Jean KAYS	Titulaire : <a href="#">Julien TRAN AP</a>
Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) Art. 6	Commission d'attribution des logements	Titulaires : - Alesio SALIGA - <a href="#">Nadine JALABERT</a> - Veylma FALAE0	Titulaire : <a href="#">Julien TRAN AP</a>
Agence rurale Art. 7		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Philippe MICHEL</a>, titulaire,</li> <li>- Louis MAPOU, suppléant</li> </ul>	Titulaire : <a href="#">Lionnel BRINON</a>
Office de commercialisation et d'entrepasage frigorifique (OCEF) Art. 8	Au conseil d'administration	4 titulaires et 4 suppléants (membres APS) - titulaire : Emmanuelle KHAC - suppléant : Jean KAYS - titulaire : Lionnel BRINON - suppléante : Marie-Jo BARBIER - titulaire : Milakulo TUKUMULI - suppléante : <a href="#">Veylma FALAE0</a> - titulaire : Nicolas METZDORF - suppléant : Lionel PAAGALUA	- suppléant : <a href="#">Petelo SAO</a>
Mutuelle des fonctionnaires (MDF) Art. 9  <a href="#">Abrogation de l'article</a>	A l'assemblée générale	1 titulaire (membre APS) - titulaire : <a href="#">Julien TRAN AP</a>	Désignation déjà opérée par PPS, qui a désigné la DRH et le chef du SGPR
	Au conseil d'administration	1 titulaire (membre APS) - titulaire : <a href="#">Julien TRAN AP</a>	Désignation déjà opérée par PPS, qui a désigné la DRH et le chef du SGPR
	A la commission de contrôle	1 titulaire (membre APS) - titulaire : <a href="#">Julien TRAN AP</a>	Désignation déjà opérée par PPS, qui a désigné la DRH et le chef du SGPR

<p>Syndicat mixte des grandes fougères (SMGF) Art. 10</p>	<p>Au conseil d'administration</p>	<p>3 titulaires et 3 suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Laurent FOGLIANI</li> <li>- suppléant : David UGOLINI</li> <li>- titulaire : Lionnel BRINON</li> <li>- suppléant : Jean-Paul PAARUA</li> <li>- titulaire : Naïa WATEOU</li> <li>- suppléant : Jean KAYS</li> </ul>	<p>- suppléante : Christiane SARIDJAN-VERGER</p>
<p>Comité de l'emploi, de la formation et de l'insertion (CEFI) Art. 11</p>		<p>3 titulaires (membres APS), <i>désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle des groupes politiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Léa TRIPODI</li> <li>- titulaire : Naïa WATEOU</li> <li>- titulaire : Veylma FALAE0</li> </ul>	<p>△ siège par qualité la présidente de com EFP (Mme TRIPODI)</p> <p>- titulaire : Julien TRAN AP</p>
<p>Conseil stratégique de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelles (CSEIFOP) Art. 12</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Naïa WATEOU</li> <li>- suppléant : .....</li> </ul>	<p>- suppléant : Julien TRAN AP</p>
<p>Commission de validation des stages SAFIR Art. 13</p>		<p>3 titulaires (membres APS), <i>désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle des groupes politiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Léa TRIPODI</li> <li>- titulaire : Jean-Gabriel FAVREAU</li> <li>- titulaire : Annie QAEZE</li> </ul>	<p>△ siègent par qualité la présidente de com DE (Mme WATEOU) et de com EFP (Mme TRIPODI)</p> <p>- titulaire : Mme Christiane SARIDJAN-VERGER</p>
<p>Mission d'insertion des jeunes (MIJ) Art. 14</p>	<p>A l'assemblée générale</p>	<p>5 titulaires et 5 suppléants (membres APS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Annie QAEZE</li> <li>- suppléant : Emmanuelle KHAC</li> <li>- titulaire : Jean-Gabriel FAVREAU</li> <li>- suppléant : Petelo SAO</li> <li>- titulaire : Laura VENDEGOU</li> <li>- suppléant : Aniseta TUFELE</li> <li>- titulaire : Lionel PAAGALUA</li> <li>- suppléant : Alesio SALIGA</li> </ul>	<p>△ siègent par qualité la présidente de com DE (Mme WATEOU) et de com EFP (Mme TRIPODI)</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Naïa WATEOU</li> <li>- suppléant : Nina JULIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-titulaire : Julien TRAN AP</li> </ul>
Collège de la Rivière Salée Art. 15		<ul style="list-style-type: none"> <li>2 titulaires et 2 suppléants</li> <li>- titulaire : Léa TRIPODI</li> <li>- suppléant : Naïa WATEOU</li> <li>- titulaire : Veylma FALAEO</li> <li>- suppléant : Maria Isabella LUTOVIKA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA</li> <li>- suppléante : Veylma FALAEO</li> </ul>
Collège de Normandie Art. 16		<ul style="list-style-type: none"> <li>2 titulaires et 2 suppléants</li> <li>- titulaire : Alesio SALIGA</li> <li>- suppléant : Christiane SARIDJAN VERGER</li> <li>- titulaire : Veylma FALAEO</li> <li>- suppléant : Maria Isabella LUTOVIKA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Petelo SAO</li> <li>- suppléante : Veylma FALAEO</li> </ul>
Commission consultative de la tenue commune Art. 17		<ul style="list-style-type: none"> <li>5 titulaires et 5 suppléants (membre APS)</li> <li>- titulaire : Marie-Jo BARBIER</li> <li>- suppléante : Léa TRIPODI</li> <li>- titulaire : Nicolas METZDORF</li> <li>- suppléant : Nina JULIE</li> <li>- titulaire : Sylvain PABOUTY</li> <li>- suppléant : Roch WAMYTAN</li> <li>- titulaire : Magalie MANUOHALALO</li> <li>- suppléant : Annie QAEZE</li> <li>- titulaire : Veylma FALAEO</li> <li>- suppléant : Maria Isabella LUTOVIKA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-titulaire : Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA</li> <li>- suppléante : Veylma FALAEO</li> </ul>
Commission consultative des bourses-études supérieures ou socialisées Art. 18		<ul style="list-style-type: none"> <li>5 titulaires et 5 suppléants (membre APS)</li> <li>- titulaire : Léa TRIPODI</li> <li>- suppléante : Naïa WATEOU</li> <li>- titulaire : Veylma FALAEO</li> <li>- suppléant : Petelo SAO</li> <li>- titulaire : Nina JULIE</li> <li>- suppléant : Nicolas METZDORF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Petelo SAO</li> <li>-suppléante : Veylma FALAEO</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Sylvain PABOUTY</li> <li>- suppléant : Marie-Line SAKILIA</li>   <li>- titulaire : Magalie MANUOHALALO</li> <li>- suppléant : Annie QAEZE</li> </ul>	
Commission des sites et monuments historiques Art. 19		3 titulaires (membres APS) <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Léa TRIPODI</li> <li>- titulaire : Jean KAYS</li> <li>- titulaire : <a href="#">Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA</a></li> </ul>	- titulaire : <a href="#">Petelo SAO</a>
Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) Art. 20	Au conseil d'administration	2 titulaires et 2 suppléants (dont au moins un membre de l'APS) <ul style="list-style-type: none"> <li>- titulaire : Virginie RUFFENACH</li> <li>- suppléant : .....</li>   <li>- titulaire : Sylvain PABOUTY</li> <li>- suppléant : .....</li> </ul>	- suppléant : <a href="#">Lionel PAAGALUA</a>  - suppléante: <a href="#">Inès KOUATHE</a>

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.